

Library trends: suggestioni e proposte dal mondo IFLA

AIB Lombardia, in collaborazione con la Biblioteca nazionale Braidense e la Mediateca Santa Teresa, presenta

Library trends: suggestioni e proposte dal mondo IFLA

Seminario di aggiornamento professionale

Lunedì 27 ottobre 2014 – ore 10.30

Sala Conferenze della Mediateca Santa Teresa, in via della Moscova n. 28 a Milano

(per arrivare: <http://www.mediabrera.it/index/dovesiamo.php>).

Il Seminario, inserito nell'Assemblea regionale associati AIB Lombardia, intende fare il punto su alcune delle tematiche più significative affrontate durante il recente Congresso IFLA, tenutosi a Lione nell'agosto scorso, il cui tema era: "**Libraries, Citizens, Societies: Confluence for Knowledge**".

Il seminario intende offrire alcuni spunti di riflessione emersi in occasione della pubblicazione dell'**IFLA TREND REPORT 2015***, che esamina l'attuale contesto informativo globale e l'impatto che questo può avere sulle biblioteche e i loro servizi.

PROGRAMMA

Coordina: Ornella Foglieni (CER AIB Lombardia, IFLA Preservation & Conservation Section)

Interventi di:

- **Annamaria Tamaro** (IFLA Library Theory and Research Section) : *La Dichiarazione IFLA di Lione per l'accesso all'informazione e lo sviluppo*
- **Matilde Fontanin** (IFLA CPDWL) : *Le tendenze nello sviluppo dell'apprendimento in linea dal punto di vista della formazione professionale alla luce di IFLA Trend 2*
- **Corrado Di Tilio**(IFLA METLIB): *Biblioteche pubbliche: indicatori IFLA e tendenze*
- **Maria Cassella** (IFLA SOCRs) : *IFLA Trend Report e biblioteche accademiche: nuove sfide nella società dell'informazione diffusa*
- **Luisa Marquardt** (IFLA SL): *Ottobre (e non solo!) per le biblioteche scolastiche. Nuove tendenze emerse dal lavoro congiunto IASL-IFLA SL"*
-

IFLA 16 AUG 2014 ITALIAN CAUCUS

<https://mail.google.com/mail/u/0/?tab=wm#search/newsletter+2014/148f099905ab6e5b>





- About IFLA
- Membership
- Activities and Groups
- Partners
- News and Events
- Publications
- Standards
- Annual Conference

The International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) is the leading international body representing the interests of library and information services and their users. It is the global voice of the library and information profession.
Continued...

IFLA Key Initiatives

- Digital Content
- International Leadership
- Outreach
- Cultural Heritage

VISION
IFLA is the trusted global and information community for all.

MISSION
IFLA is the library and information institution for all.

INTRODUCTION
The role and position of libraries is rapidly changing to match the growing influence of the digital world. The digitisation of knowledge, and the impact of online social networking, has led to a new role as the trusted global information source. The IFLA Plan sets out the strategy for 2010-2015.

CALENDAR OF REPRESENTATION

IFLA's official representation at events worldwide

Month	Year	Event	Location
November	2014	World Library Congress	Seoul, Korea
October	2014	IFLA World Library Congress	Seoul, Korea
October	2014	European Conference on Information Literacy	Dubrovnik, Croatia
October	2014	Estonian Library Days	Tallinn, Estonia

HIGHLIGHTS



LATEST NEWS



IFLA launches toolkit to support library institutions and associations to advocate for access to information in the UN post-2015 development agenda

6 October 2014

Template letters, talking points and examples of how libraries help meet development goals are included.

Announcement

Call for Nominations for President-Elect and Members of the Governing Board of IFLA

Now available: Draft IFLA Guidelines for Library Services to Persons with Dyslexia
6 October 2014

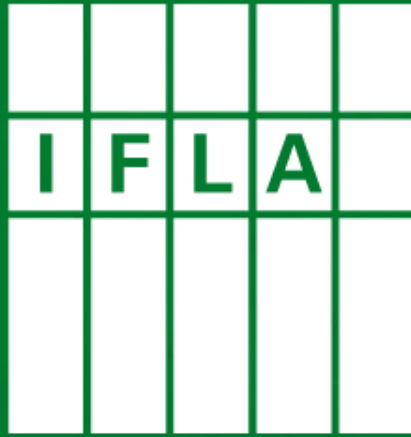
UPCOMING EVENTS FROM IFLA

20 – 22 October 2014
Estonian Library Days (National Library of Estonia, Tallinn, Estonia)

20 – 23 October 2014
European Conference on Information Literacy: ECIL 2014 (Dubrovnik, Croatia)

28 – 30 October 2014
IFRRO World Congress & Annual General Meeting 2014 (Seoul, Korea)





TREND REPORT



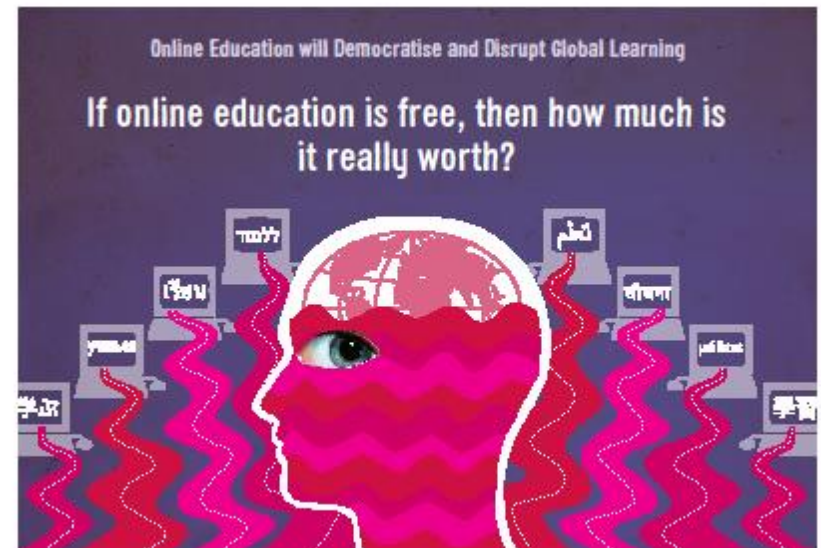
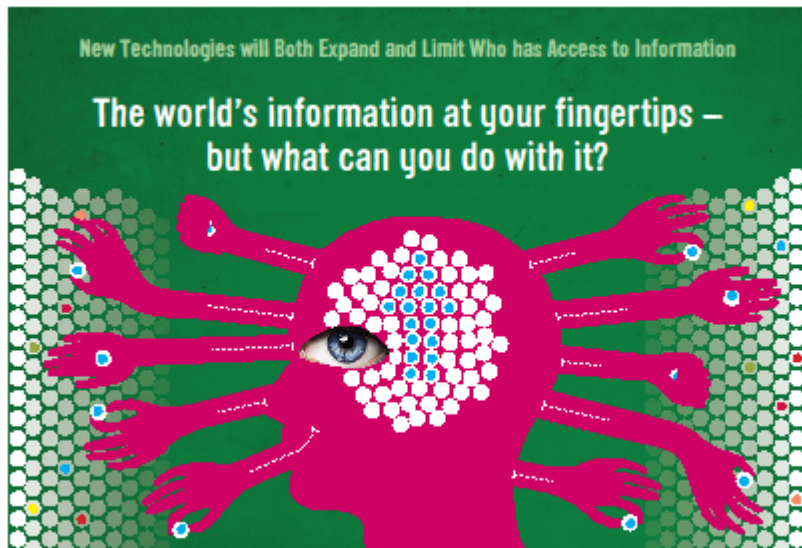


TREND 1:

**LE NUOVE TECNOLOGIE AMPLIERANNO E LIMITERANNO
L'ACCESSO ALL'INFORMAZIONE**

TREND 2:

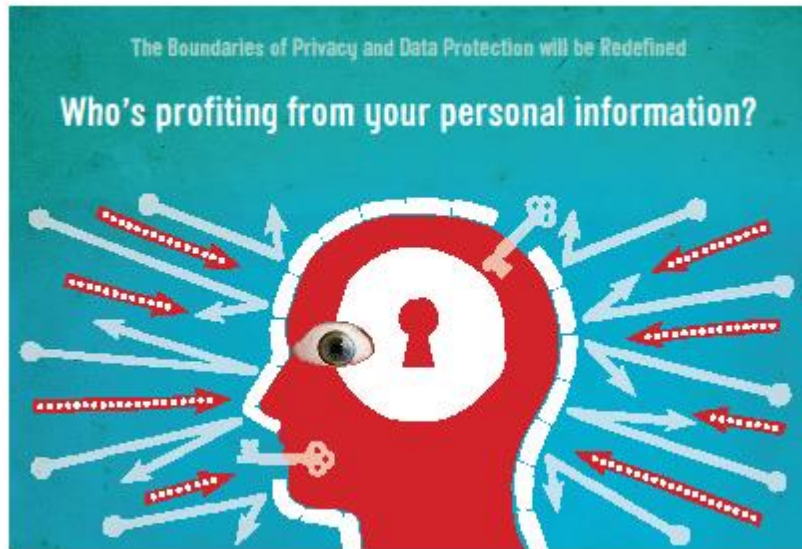
**L'ISTRUZIONE ONLINE DEMOCRATIZZERÁ E SCONVOLGERÁ
L'APPRENDIMENTO MONDIALE**





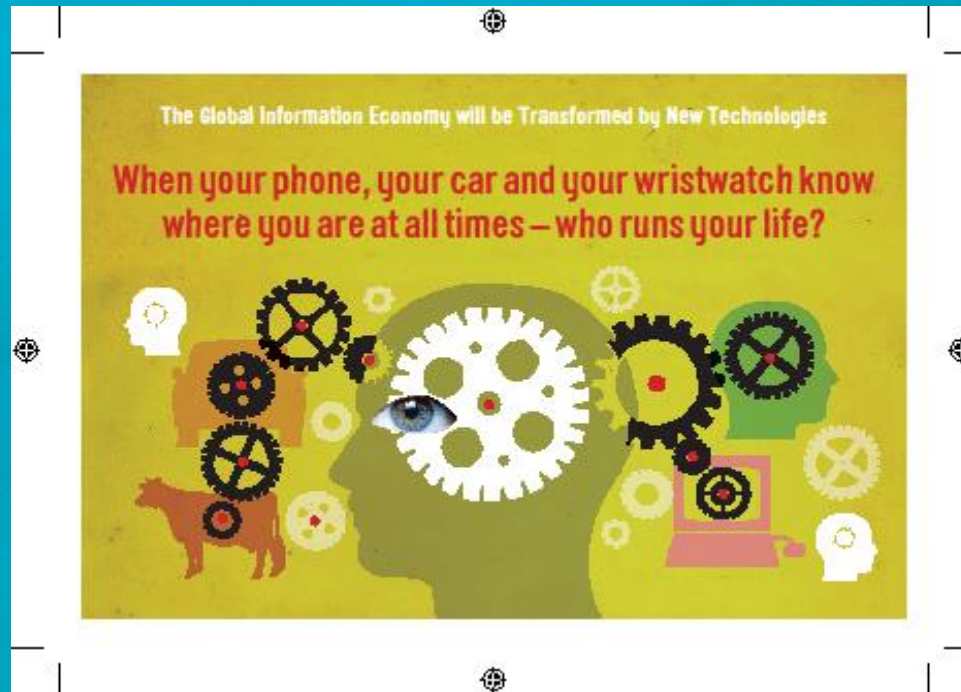
TREND 3: RIDEFINIZIONE DEI CONFINI DELLA PRIVACY E DELLA PROTEZIONE DATI

TREND 4: SOCIETÀ IPER-CONNESSE ASCOLTERANNO E RESPONSABILIZZERANNO NUOVE VOCI E GRUPPI





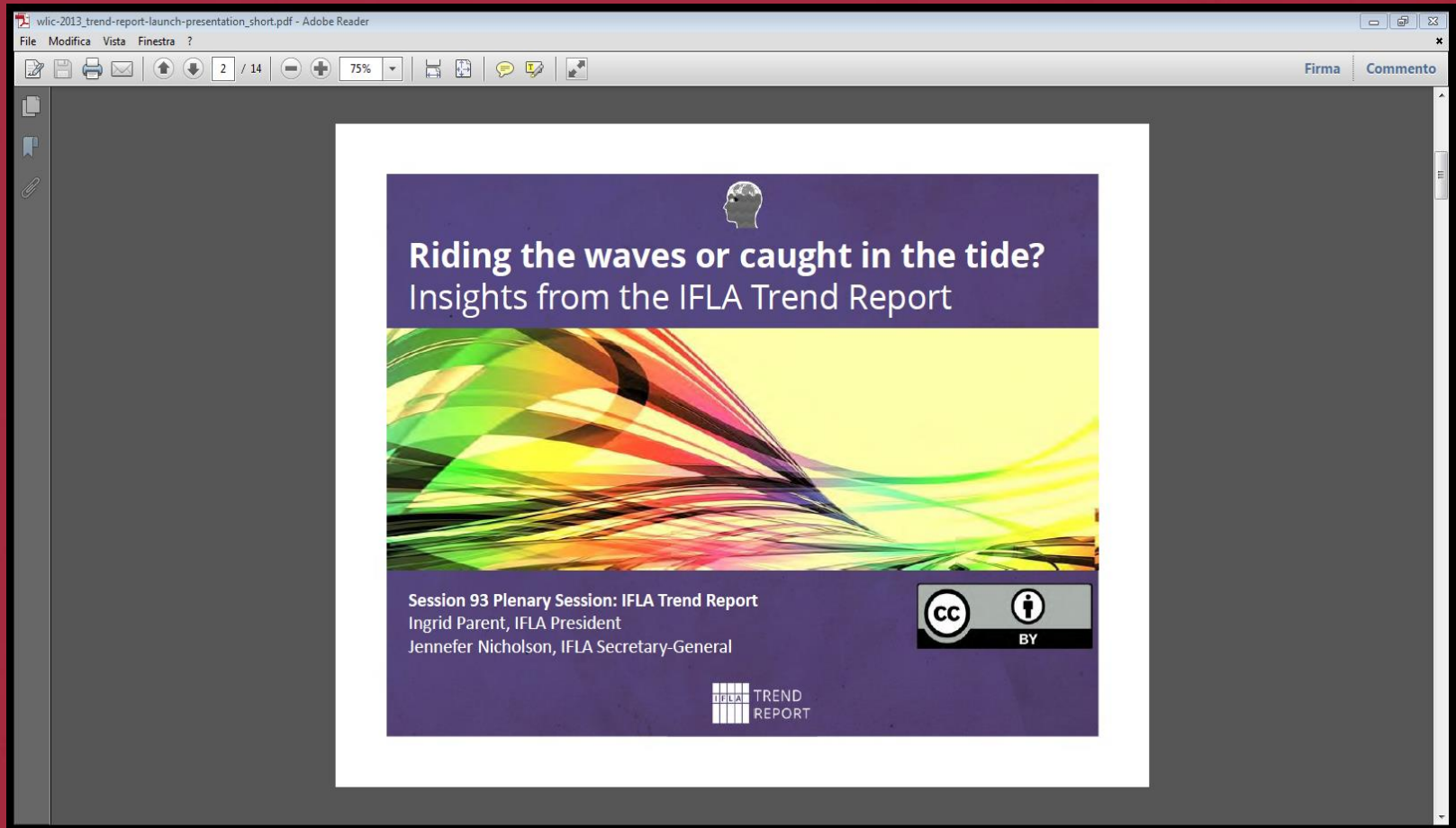
TREND 5: LE NUOVE TECNOLOGIE TRASFORMERANNO L'ECONOMIA DELL'INFORMAZIONE MONDIALE





Navigare nel mondo dell'informazione in movimento

Sulla cresta dell'onda o travolti dalla corrente?





<http://www.lyondeclaration.org/content/pages/lyon-declaration-it.pdf>



Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au Développement

La Déclaration de Lyon d'août 2014 a été rédigée en anglais. Par conséquent, le texte anglais de la Déclaration prévaut sur toute traduction.

L'Organisation des Nations Unies est actuellement en train de négocier un nouveau programme de développement pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ce programme servira d'orientation à tous les pays en vue de la définition des approches à adopter pour améliorer la vie des populations et d'une nouvelle série d'objectifs à atteindre pendant la période 2015-2030.

Nous, soussignés, signataires de la présente déclaration, estimons que l'amélioration de l'accès à l'information et aux connaissances à tous les niveaux de la société, associée à la disponibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC), contribue à favoriser le développement durable et à améliorer la vie des gens.

Nous appelons, donc, les Etats Membres des Nations Unies à s'engager, à l'échelle internationale, à utiliser le programme de développement post-2015, pour faire en sorte que chaque individu ait accès aux informations nécessaires en vue de la promotion du développement durable et des sociétés démocratiques et soit en mesure de comprendre, utiliser et partager ces informations.

Principes

Le développement durable vise à assurer la prospérité socio-économique à long terme et le bien-être de toutes les populations, dans le monde entier. Afin d'atteindre ce but, la possibilité, pour les gouvernements, les parlementaires, les collectivités et les communautés locales, la société civile, le secteur privé et les individus de prendre des décisions éclairées est essentielle.

Dans ce contexte, le droit à l'information serait une véritable transformation. L'accès à l'information favorise le développement en permettant aux individus, et notamment aux populations les plus pauvres et les plus marginalisées, de :

- Exercer leurs droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels.
- Etre économiquement actifs, productifs et innovants.
- Acquérir et appliquer de nouvelles compétences.
- Enrichir leur identité et leur expression culturelle.
- Participer à la prise de décision et à la vie d'une société civile active et engagée.
- Créer des solutions destinées aux communautés pour répondre aux défis du développement.
- Assurer la fiabilité, la transparence, la bonne gouvernance, la participation et l'émancipation.
- Mesurer les progrès réalisés en termes d'engagements publics et privés, dans le domaine du développement durable.

Déclaration

Conformément aux conclusions du Groupe de travail de haut niveau sur le Programme de développement post-2015, des consultations post-2015 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Rapport du Groupe de Travail Ouvert par Domaine d'Intervention - qui ont souligné le rôle crucial de l'accès à l'information en tant que soutien au développement - nous, soussignés reconnaissons que :

1. La pauvreté est multidimensionnelle et les progrès dans l'éradication de la pauvreté sont liés à la capacité d'assurer un développement durable dans différents domaines.
2. Le développement durable doit avoir lieu dans le cadre des droits humains.
 - a) Les inégalités sont réduites grâce à l'émancipation, à l'éducation et à l'inclusion des catégories les plus marginalisées de la population, dont les femmes, les peuples indigènes, les minorités, les migrants, les réfugiés, les handicapés, les personnes âgées, les enfants et les jeunes.
 - b) L'égalité des sexes ainsi que le plein engagement social, économique et politique peuvent être accrus de manière significative grâce à l'émancipation des femmes et des jeunes femmes âgées par un accès équitable à l'éducation.
 - c) La dignité et l'autonomie peuvent être renforcées en assurant à tout le monde l'accès à l'emploi et à un travail digne.
 - d) Un accès équitable à l'information, à la liberté d'expression, d'association et de réunion et à la protection de la vie privée est encouragé, protégé et respecté en tant qu'élément essentiel apte à garantir l'indépendance de chaque individu.
 - e) La participation de chacun à la vie publique doit être assurée pour permettre à chaque individu de s'approprier les changements nécessaires pour améliorer son existence.
3. Un accès accru à l'information et à la connaissance, soutenu par une alphabétisation universelle, est un pilier essentiel du développement durable. Une plus vaste disponibilité d'informations et de données de qualité ainsi que la participation des communautés à leur création favoriseront une allocation plus complète et plus transparente des ressources.
4. Les médiateurs de l'information, tels que les bibliothèques, les archives, les organisations de la société civile (OSC), les responsables communautaires et les médias possèdent les compétences et les ressources nécessaires pour aider les gouvernements, les institutions et les individus à communiquer, organiser, structurer et comprendre les données essentielles pour le développement. Ils peuvent le faire :
 - a) En mettant à la disposition des individus et des communautés locales des informations utiles en matière de droits fondamentaux, services publics, environnement, santé, éducation, opportunités de travail et dépenses publiques afin de contribuer à orienter le développement de ces individus et de ces communautés.
 - b) En identifiant et en mettant l'accent sur les besoins les plus urgents des populations.
 - c) En établissant des relations entre les différents partenaires, au-delà des frontières régionales, culturelles et des autres barrières, afin de faciliter la communication et l'échange de solutions de développement progressivement applicables afin d'obtenir un plus fort impact.
 - d) En préservant et en assurant au public un accès permanent au patrimoine culturel, aux archives publiques et aux informations, grâce à la gestion des bibliothèques et des archives nationales et des autres institutions chargées de la conservation du patrimoine culturel.
 - e) En créant des forums et des espaces de discussion publics pour permettre une plus vaste participation à la vie de la société civile et à la prise de décision dans les affaires publiques.
 - f) En organisant des formations et en permettant l'acquisition de compétences pour aider les gens à accéder aux informations et aux services les plus utiles et à en comprendre le fonctionnement.
5. Une meilleure infrastructure en matière de technologie de l'information et de la communication peut être utilisée pour étendre les communications, accélérer la prestation des services et permettre l'accès à des informations d'importance cruciale, notamment au sein des communautés les plus désignées. Les bibliothèques et les autres médiateurs de l'information peuvent utiliser les TIC pour combler l'écart entre la politique nationale et sa mise en application à l'échelle locale, pour faire en sorte que les avantages du développement profitent à toutes les communautés.
6. Nous, soussignés, signataires de la présente Déclaration, demandons, donc, aux Etats Membres des Nations Unies de reconnaître que l'accès à l'information et la capacité d'utiliser l'information de manière



TREND
REPORT



Ogni sezione IFLA dice la sua . . .

The Rationale:

The Preservation and Standing Committee of IFLA (DIVISION 2, Collections) endorses the principles and actions articulated in the Lyon Declaration and stands ready to enact activities to further the sustainability of information sharing.

Libraries, archives, and historical societies are cultural heritage stewards, providing safe-keeping and ongoing usability of the materials that document and support the civil, political, economic, social and cultural rights of the world's citizens.

We need more resources to reach populations whose resources are minimal. The analog and digital records of many cultures are imperiled due to lack of expertise, space and money.

We see a need for a robust and cooperative training agenda to continue to develop good practices, good workflows, excellent selection skills and the ongoing review and revision of ISO, NISO and other standards, best practices and guidelines, all of which are vetted and published by an international brain trust.

Additionally, with the advent of the internet, digital reformatting and website development, the opportunities abound to widely expose the hidden collections of some those disenfranchised populations and to celebrate the diversity that had been lost (or suppressed) over the years. Our vision is that in a culture highly respectful of information and knowledge, that these collections can be exposed, shared, celebrated and preserved.

The Lyon Declaration specifically turns to the preservation community to provide "ongoing" support for cultural heritage (4.d). The declaration states that "libraries, archives, CSOs, community leaders and the media can assist by: preserving and ensuring ongoing access to cultural heritage, government records and information by the public, through the stewardship of national libraries and archives and other public heritage institutions."

Moving Forward

IFLA's Preservation and Conservation Section will develop programs and training opportunities through its satellite pre-conferences and during the IFLA international congress. The Section collaborates with other sections, such as Rare Books and Manuscripts, National Libraries and Government Information and Official Publications to offer meaningful information exchange.

IFLA's Preservation and Conservation Standing Committee advocates for increased awareness about preservation of cultural collections.

There will be no access to information without active preservation, and there will be limited sharing of information without access. Now, is the time to expand the world's efforts to ensure that vital collections are preserved to enrich our connected, global community.

Conclusion

With the synergy of a highly charged international Lyon congress fueling our vision, the Preservation and Conservation Section of IFLA strongly endorses the Lyon Declaration and seeks to partner with our cultural heritage institutions to realize its goals.



TREND
REPORT

<http://www.ifla.org/node/9058?og=8708>

IFLA International Federation of Library Associations and Institutions

Guidelines for Planning the Digitization of Rare Book and Manuscript Collections

Written by the IFLA Rare Book and Manuscripts Section

September 2014

Endorsed by the IFLA Professional Committee